

DE QUOI S'AGIT-IL ?

↳ **Abcès** : accumulation circonscrite de pus, plus ou moins importante.

Il correspond soit à un seul abcès soit à plusieurs abcès situés dans un même organe ou dans un même territoire de drainage lymphatique.

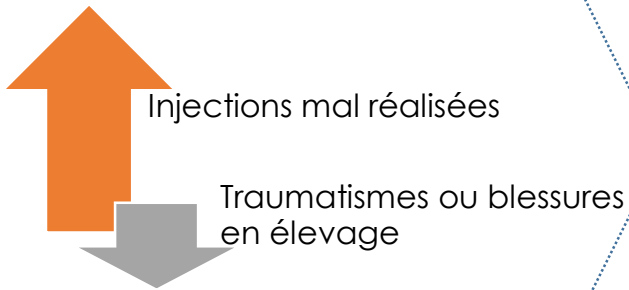
↳ **Gangrène** : infection grave secondaire au développement de bactéries gangréneuses.

Motif de saisie très fréquent

45 000 gros bovins saisis par an
(tous abcès confondus)



CAUSES PROBABLES



↳ Un abcès fait suite à une entrée de germes pathogènes dans les tissus, après un choc, un traumatisme ou l'introduction d'un corps étranger.

DÉTECTION SUR L'ANIMAL VIVANT

↳ **Abcès externe** : il est accessible à la vue et au toucher (cuisse, encolure par exemple).
En début d'évolution : masse fluctuante, chaude et douloureuse.
En fin d'évolution : masse indurée, froide.

QUE FAIRE À L'ÉLEVAGE ?



- ↳ Améliorer la réalisation des **injections** : zone d'injection propre, matériel lavé et désinfecté, aiguilles non usagées (le mieux : usage unique).
- ↳ Eviter **éléments saillants** : conception bâtiments, couloirs, clôtures.
- ↳ Limiter survenues de **bousculades** (manipulations jeunes bovins).

POUR ALLER PLUS LOIN

MÉCANISME DE FORMATION DE LA LÉSION

Les **abcès** peuvent se développer en n'importe quel endroit de l'organisme, de façon superficielle ou profonde, dans n'importe quel organe ou tissu.

L'abcès est en général issu d'une infection par une ou des bactéries, dont la présence provoque un afflux de globules blancs et de cellules de l'inflammation, puis leur destruction.

L'abcès contient ainsi des bactéries en partie détruites et des cellules mortes ou altérées, dont l'ensemble constitue le pus.

La **gangrène** est une nécrose due à la présence de bactéries de la famille des Clostridies, caractérisée par une destruction importante des tissus : les lésions sont envahissantes et ne sont pas entourées par une coque comme dans le cas d'un abcès.

OBSERVATIONS À L'ABATTOIR

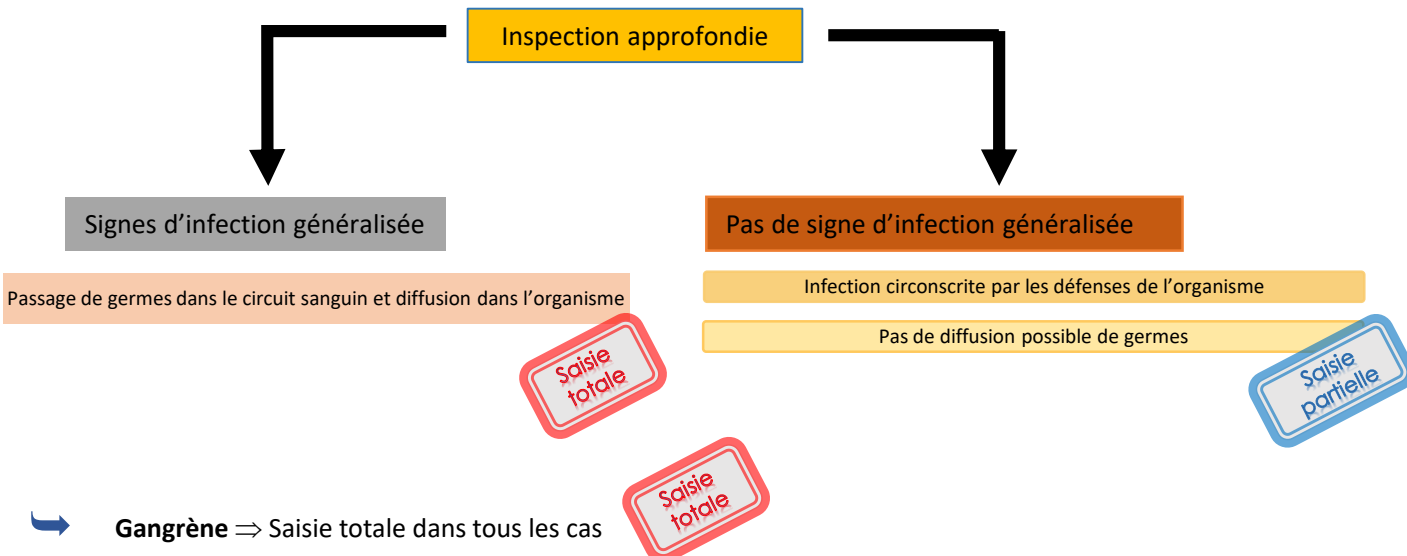
- ➔ Abscès unique ou multiple, plus ou moins volumineux.
Présence de pus plus ou moins liquide selon l'antériorité de l'abcès.
- ➔ Conduite à tenir en élevage : **informer l'abattoir**.
Prévenir l'abattoir lorsque l'abcès est identifié ou fortement suspecté.



Attention : en cas d'ouverture involontaire, le contenu de l'abcès risque de s'écouler et de contaminer une plus grande surface de la carcasse, entraînant une saisie plus importante.

SAISIE PARTIELLE OU SAISIE TOTALE ?

- ➔ Un **abcès** est un signe visible d'infection.
⇒ Recherche de signes d'infection généralisée (autres abcès...).



MOTIFS DE SAISIE DONNANT LIEU À L'ENVOI DE CETTE FICHE

Attention : **ne sont concernés dans cette fiche que les abcès superficiels ou externes**

Abcès non spécifiques à localisation unique (Code Si2A = A001)

Précision NS : Ce terme est réservé aux tissus mous*. Il correspond à un seul abcès ou plusieurs dans un même organe ou un même territoire de drainage lymphatique.

Sauf :

- **Abcès non spécifique à localisation unique X Caparaçon**
- **Abcès non spécifique à localisation unique X Onglet**
- **Abcès non spécifique à localisation unique X Hampe**

Qui ont été rattachés à la fiche 5 « Affection potentiellement liée à l'ingestion de corps étranger ».

- **Abcès non spécifique à localisation unique X organes**

* tissus mous = muscles striés, graisse, tissu fibreux, vaisseaux et système nerveux périphérique.

Gangrène (Code Si2A = A054)

Cette fiche est envoyée à **partir du second abcès détecté dans l'élevage sur 365 jours filants.**